

Se former aux missions SSCT pour un membre CSE dans un établissement de plus de 300 salariés

PUBLIC	PROGRAMME	
Membres élus CSE ou tout personnels participant à la commission S.S.C.T. (+ de 300 salariés)	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	
PRE-REQUIS	A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :	
Pas de pré-requis	<ul style="list-style-type: none"> • Devenir un membre actif et efficace de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail S.S.C.T. + de 300 salariés • S'approprier les outils pour représenter activement le CSE en matière de SSCT. • Contribuer à l'amélioration des conditions de travail, de la sécurité dans son entreprise, grâce aux moyens appréhendés lors de la Formation 	
MODALITE PEDAGOGIQUE	CONTENU	
Cours individuel/collectif	L'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS	
MODALITE DE DEROULEMENT	LE CADRE RÉGLEMENTAIRE	
Durée : 35 HEURES Date(s) : À définir Lieu : À définir	Les missions S.S.C.T. Les moyens mis à la disposition Les missions déléguées aux membres SSCT par le C.S.E. Les modalités d'exercice SSCT. Les droits et devoirs essentiels inhérents au SSCT. Le droit d'alerte, comment l'exercer judicieusement Les heures de délégation, répartition, utilisation, imputation La responsabilité pénale et civile dans l'entreprise Le secret professionnel et l'obligation de discrétion	
MOYENS PEDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT	LES ACTEURS DE LA PRÉVENTION	
<ul style="list-style-type: none"> • Une alternance de théorie et de pratique encadrée par le formateur permet aux stagiaires d'acquérir les outils d'analyses et de fonctionnement du S.S.C.T. • Des exercices pratiques en salle et sur site, des mises en situation. • Exercice, visite de site, chasse aux risques, ou analyse de poste de travail. • Mise en situation d'enquête après accident du travail, les informations à recueillir, qui participe, le partenariat avec l'employeur • Mise en situation, traiter une présomption de harcèlement (Prise en compte d'un signalement) • Préparer une des réunions du S.S.C.T. 	Rôles et missions des acteurs internes Rôles et missions des acteurs externes	
MODALITE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION	LES INDICATEURS SÉCURITÉ	
<ul style="list-style-type: none"> • Attestations de présence émargées par chaque stagiaire et le formateur, remises à l'issue de la formation avec la facture. • Questionnaire d'évaluation complété par chaque stagiaire • Bilan formateur • Attestation de fin de stage 	Les statistiques et les différents types d'accidents Le taux de fréquence et de gravité Mécanisme de la cotisation employeur	
MODULES COMPLÉMENTAIRES	LES OBLIGATIONS DE FORMATION	
	La formation sécurité La formation renforcée	
	L'ANALYSE ET L'ENQUÊTE APRÈS ACCIDENT	
	Les différents types d'accidents, les personnes, l'environnement Apprendre à mener un entretien, préparation, outils, posture La méthode de l'arbre des causes et ses dérivés Les rapports, quoi, comment, pour qui, pour quoi, les CERFA	
	L'AUDIT SÉCURITÉ	
	Construire une grille d'audit Les techniques de l'audit terrain	
	CONCLUSION	
	QUIZ en fin de formation Évaluation et commentaires sur les axes de progrès	